

Les bulletins d'inscriptions seront sur le site de la Chaussée St Victor : www.lachausseesaintvictor.fr rubrique animation jeunesse, dans le hall de la mairie et dans les accueils de loisirs.

- Vous devez déposer l'inscription dans les boîtes aux lettres au 3 ter rue de la poste ou au 14 rue de l'école.

Pour plus de renseignements : 02 54 78 73 68 / 06 80 47 89 11

L'équipe d'animation

Directeur multi-site :

Hervé LEMAIRE

Directrice adjointe :

Nadia NAKMOUCHE

Une équipe d'animateurs qualifiée.



Que dois-je fournir ?

- Uniquement **la bouteille d'eau** et une tenue adaptée (casquette ou vêtement de pluie)
- Le repas (ou pique-nique) et le goûter sont fournis par l'Accueil de Loisirs.

Les horaires et jours d'accueil

Pas d'accueil uniquement pour le repas



	LES MERCREDIS ET LES PETITES VACANCES
L'ACCUEIL DE LOISIRS	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
L'accueil du matin et du soir	De 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h15 maximum.
PAUSE MÉRIDIENNE	de 12h00 à 13h00

Première inscription ?



1/ Première inscription : Remplir une **fiche de renseignements** ainsi qu'une **fiche sanitaire** par enfant (procédure annuelle et uniquement pour les enfants non-inscrits aux écoles de La Chaussée Saint-Victor) à télécharger sur le site www.lachausseesaintvictor.fr

→ **A fournir** : une photocopie des pages de vaccinations, n° d'allocataire Caf et attestation de quotient familial pour les quotients inférieurs à 1401.

2/ Récupérez un **bulletin d'inscription**, à la mairie ou sur le site internet.

3/ Complétez-le et **déposez-le** dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet. Vous pouvez l'envoyer par mail : accueilloisirs.mairie@lcsv.fr

4/ Y joindre **automatiquement LE RÈGLEMENT**.

Attention : toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte. Pour les mercredis, le bulletin doit être déposé **le lundi au plus tard** pour le mercredi qui suit (sous réserve que des places soient encore disponibles).

Les objectifs de la structure

- Favoriser le **développement de l'enfant** à travers des activités d'expression, de créativité, d'écoute et de découverte.
- **Satisfaire les besoins fondamentaux** du jeune enfant et assurer sa sécurité.
- Sensibiliser l'enfant au **respect de son environnement** (humain, naturel et matériel).
- Apprendre à l'enfant à **vivre avec les autres en harmonie.**



Commune / Hors Commune ?

- Les résidents de la commune de la Chaussée Saint-Victor peuvent s'inscrire les 15 premiers jours de chaque mois, pour le mois suivant.
- Pour les résidents hors commune, les 15 derniers jours de chaque mois, pour le mois suivant.



TARIFS 2022/2023

Avec la participation de la CAF et de la MSA



Type de séjour	Quotient familial	Commune avec CAF* et MSA	Hors commune avec CAF* et MSA	Commune hors CAF hors MSA	Hors commune hors CAF hors MSA
½ journée sans repas	<700	3.60 €	5.60 €	5.80 €	7.80 €
	701<1400	4,60 €	7,60 €	6.80 €	9.80 €
	> 1401	5.10 €	9.60 €	7.30 €	11.80 €
½ journée avec repas	<700	6.90 €	8.90 €	9.65 €	11.65 €
	701<1400	7,90 €	10,90 €	10.65 €	13.65 €
	> 1401	8.40 €	12.90 €	11.15 €	15.65 €
Journée sans repas	<700	5.20 €	9.20 €	9.59 €	13.59 €
	701<1400	7,20 €	11,20 €	11,59 €	15,59 €
	>1401	8.20 €	13.20 €	12.59 €	17.59 €
Journée avec repas	<700	8.50 €	12.50 €	12.89 €	16.89 €
	701<1400	10,50 €	14,50 €	14,89 €	18,89 €
	>1401	11.50 €	16.50 €	15.89 €	20.89 €
1 semaine sans repas	< 700	20.50 €	40.50 €	42,45 €	62,45 €
	701<1400	30,50 €	50,50 €	52,45 €	72,45 €
	> 1401	35.50 €	60.50 €	57,45 €	82,45 €
1 semaine avec repas	< 700	37 €	57 €	58,95 €	78,95 €
	701<1400	47 €	67 €	68,95 €	88,95 €
	> 1401	52 €	77 €	73,95 €	98,95 €
Majoration mensuelle pour enfant non inscrit au préalable		5 €	5 €	5 €	5 €

*Vous devez avoir un numéro allocataire CAF, il n'est pas nécessaire de toucher des prestations. Vous devez fournir votre quotient familial

Service
Enfance Jeunesse et Sports



LA CHAUSSEE SAINT-VICTOR

Accueil de Loisirs

ANNÉE 2023/2024

Site
Croix
Calteau
3 à 5 ans

Site
Basses
roches
6 à 13 ans



Bureau de direction

Accueil de loisirs PRIMAIRE

14 rue de l'école

M. LEMAIRE Hervé / Mme NAKMOUCHE Nadia

Téléphones : 02.54.78.73.68 / 06.80.47.89.11

Mail : accueilloisirs.mairie@lcsv.fr

Toutes les informations sur www.lachausseesaintvictor.fr